

[www.journaldebangui.com](http://www.journaldebangui.com)

## Centrafrique: Produits forestiers non ligneux

Par Alain-Patrick Mamadou/Acap - 28/05/2012

***La Stratégie et le Plan d'action viennent d'être validés au ministère des Forêts à Bangui***

Le Représentant du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, Martin Gbafolo, a émis le vœu que la Stratégie et le Plan d'actions des produits forestiers non ligneux (PFNL) en République Centrafricaine «soient enrichis avec des contributions pertinentes et novatrices», à l'ouverture d'un atelier de deux jours axé sur la validation dudit document, à Boali, localité située à 95 km à la sortie ouest de Bangui. L'objectif assigné à cet atelier de validation ayant regroupé près d'une cinquantaine de délégués issus de l'administration, de la société civile et du secteur privé était d'examiner et enrichir le document de Stratégie et du Plan d'actions des produits forestiers non ligneux en République Centrafricaine naguère élaboré par les consultants recrutés à cet effet afin de doter le Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche d'un outil d'orientation et de travail relatif à ce sous secteur. Les produits forestiers non ligneux, selon l'article 65 du Code forestiers de la République est «tout produit d'origine biologique, animale ou végétale provenant de des ressources renouvelables de la biomasse forestière et destiné à la consommation humaine ou industrielle». Ils comprennent, entre autres, le gnetum ou «Koko», les sèves de certaines plantes, l'ail sauvage, l'igname sauvage, le palmier à huile, le miel et la cire, le rotin, le bambou, les champignons et les chenilles, les escargots, les termites, l'acajou, les crevettes, le «kakélé», le fruit du tamarinier ou celui du «Kombé», etc. Conformément à ces potentialités, le gouvernement a intégré dans l'organigramme du Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche un service chargé de la promotion des produits forestiers non ligneux.



© acap-cf.info  
La photo de famille

Conscient de l'enjeu des produits forestiers non ligneux, le gouvernement allemand a financé un projet intitulé GCP/RAF/441/GER «Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux». Ce projet, dont la durée est de trois ans, est mis en œuvre au Gabon, au Congo et en République Centrafricaine. Son exécution est confiée au Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). C'est ce qui a amené Mme Rokhaya Daba Fall, Représentante de la FAO, à réaffirmer «la volonté de la FAO de poursuivre son assistance à la République Centrafricaine dans tous les domaines afin de réduire la faim et la malnutrition et aider à la gestion responsable des ressources naturelles». La Représentante de la FAO est convaincue que les PFNL «contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations en ce sens qu'ils constituent d'importantes sources de revenu et d'alimentation.»

L'élaboration de la Stratégie et du Plan d'actions des PFNL en République Centrafricaine est la résultante d'un travail fouillé par le consultant principal Bob Félicien Konzi Sarambo, assisté par d'autres ayant en charge les aspects juridiques, socio-économiques ainsi que les techniques de gestion durable des PFNL. Ces consultants ont procédé à un diagnostic de la situation socioéconomique et environnementale, juridique et institutionnelle liée aux PFNL; à l'évaluation des politiques, plans et programmes existants et examiné leurs liens avec le développement du secteur des PFNL et à l'évaluation des capacités politiques, institutionnelles, humaines, scientifiques et financières disponibles des différentes parties prenantes (Etat, population locale et autochtone, société civile, privés, etc.). Bien d'autres paramètres comme l'identification et l'analyse des accords sous régionaux et internationaux signés par la RCA, les axes clés pour la stratégie de développement du secteur; l'établissement de l'indicateur de développement du secteur et la pré-validation du document par le comité consultatif national le 7 mars 2012 ont été pris en considération. Il ne reste plus que l'adoption de la Stratégie et du Plan d'actions des PFNL en République Centrafricaine par le gouvernement, la multiplication du document ainsi que sa dissémination.

Source : <http://www.journaldebangui.com/article.php?aid=2715> consulté le 4 juillet 2012